REV2008-09

Note de réévaluation

Rapport périodique sur le plan de travail du Programme de réévaluation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (avril 2007 à mars 2008)

(also available in English)

Le 4 décembre 2008

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6605C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra_publications@hc-sc.gc.ca
www.pmra-arla.gc.ca
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

ISBN : 978-0-662-04943-2 (978-0-662-04944-9)
Numéro de catalogue : H113-5/2008-9F (H113-5/2008-9F-PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

Plan de travail du Programme de réévaluation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (avril 2007 à mars 2008)

La note de réévaluation REV2007-10 intitulée *Programme de réévaluation de l'ARLA - Plan de travail (avril 2007 à mars 2008)* présente des matières actives pour lesquelles l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a planifié une réévaluation et la publication de documents s'y rapportant. Ces documents peuvent inclure :

- Une note de réévaluation (REV), y compris une évaluation (préliminaire) des risques;
- Un projet de décision de réévaluation (PRVD); ou
- Une décision de réévaluation (RVD).

État d'avancement du Programme de réévaluation

Le document REV2007-10 indiquait également que l'ARLA ferait rapport sur les progrès accomplis lors de la mise en œuvre du plan de travail. Le tableau 1 identifie les documents publiés en date du 30 juin 2008 concernant les matières actives du plan de travail de 2007-2008.

Ces publications sont affichées dans le site Web de l'ARLA à www.pmra-arla.gc.ca. Dans le cas où la réévaluation d'une matière active serait terminée, mais que le document n'est pas encore publié ou que les titulaires n'ont pas encore été informés, le statut de cette matière active est « publication en cours ».

Le tableau 2 identifie d'autres matières actives évaluées durant la période 2007-2008.

L'ARLA publie annuellement un plan de travail et un rapport périodique.

Tableau 1 Documents publiés pour chaque matière active du plan de travail de 2007-2008

Matière active	Publication en cours	Document correspondant
1,2-benzisothiazolin-3-one		PRVD2008-13
8-quinolinolate de cuivre (utilisations autres que celle des produits anti-tache colorée de l'aubier)	x	
Acide (4-chloro-2-méthylphénoxy)acétique (MCPA) sous forme de sel de potassium ou de sodium (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-20
Acide (4-chloro-2-méthylphénoxy)acétique (MCPA) sous forme de sel d'amine (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-20
Acide (4-chloro-2-méthylphénoxy)acétique (MCPA) sous forme d'acide (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-20
Acide (4-chloro-2-méthylphénoxy)acétique (MCPA) sous forme d'ester (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-20
Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D) (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-11
Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D) sous forme d'ester de faible volatilité (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-11
Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D) sous forme de sel (utilisation en agriculture et en foresterie)		RVD2008-11
Atrazine (évaluation environnementale)		RVD2007-05
Carbaryl	x	
Carbathiine	x	
Chlorate de sodium		RVD2008-16
Chlorhydrate de formétanate	x	
Chlorite de sodium		RVD2008-16
Chloronèbe		Non appuyée par le titulaire.
Chlorsulfuron		RVD2008-08
Chlorthal sous forme d'acide		PRVD2008-18
Chlorure d'octyldécyldiméthylammonium	x	
Chlorure de (diisobutylphénoxyéthoxyéthyl)diméthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de dialkyl(5 % de C12, 60 % de C14, 30 % de C16, 5 % de C18)méthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de dialkyl(8 % de C8, 9 % de C10, 47 % de C12, 18 % de C14, 8 % de C16, 10 % de C18)diméthylammonium		Non appuyée par le titulaire.
Chlorure de didécyldiméthylammonium	x	
Chlorure de dioctyldiméthylammonium	x	

Matière active	Publication en cours	Document correspondant
Chlorure de distéaryl(15 % de C16, 85 % de C18)diméthylammonium		Non appuyée par le titulaire.
Chlorure de *N*-alkyl(25 % de C12, 60 % de C14, 15 % de C16)diméthylbenzylammonium		Réévaluation non requise – aucune préparation commerciale.
Chlorure de *N*-alkyl(3 % de C12, 95 % de C14, 2 % de C16)diméthylbenzylammonium (ou chlorure de myristyldiméthylbenzylammonium dihydraté)		Réévaluation non requise – aucune préparation commerciale.
Chlorure de *N*-alkyl(40 % de C12, 50 % de C14, 10 % de C16)diméthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de *N*-alkyl(5 % de C12, 60 % de C14, 30 % de C16, 5 % de C18)diméthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de *N*-alkyl(5 % de C5-18, 61 % de C12, 23 % de C14, 11 % de C16)diméthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de *N*-alkyl(50 % de C12, 30 % de C14, 17 % de C16, 3 % de C18)diméthyl(éthylbenzyl)ammonium		Réévaluation non requise – aucune préparation commerciale.
Chlorure de *N*-alkyl(50 % de C12, 30 % de C14, 17 % de C16, 3 % de C18)diméthylbenzylammonium		REV2005-02 Non appuyée par le titulaire.
Chlorure de *N*-alkyl(67 % de C12, 25 % de C14, 7 % de C16, 1 % de C18)diméthylbenzylammonium		PRVD2008-23
Chlorure de *N*-alkyl(68 % de C12, 32 % de C14)diméthyl(éthylbenzyl)ammonium		PRVD2008-23
Cholécalciférol		Non appuyée par le titulaire.
Citronnelle (insectifuge personnel)		REV2008-03
Clomazone		Tableau synthèse de la réévaluation
Dérivés de l'oxirane		RVD2008-12
Diazinon		PRVD2007-16
Dicamba[1]	x	PRVD2007-05
Dichlorane		PRVD2008-21
Dichlorure de dialkyltétraméthyl(oxydiéthylène)diammonium	x	

[1] La RVD sur le dicamba est en cours de publication.

Matière active	Publication en cours	Document correspondant
Diquat		PRVD2008-12
Diuron		RVD2007-03
Dodine		RVD2008-22
Endosulfan		REV2007-13
EPTC		RVD2008-06
Éthametsulfuron-méthyle		RVD2008-19
Éthofumésate		RVD2008-14
Hexazinone		PRVD2007-13
Huile minérale (insecticide ou adjuvant)		PRVD2008-19
Hydrazide maléique	x	
Hydroxyde de cuivre	x	
Imazapyr		RVD2008-17
Lindane	x	
Métalaxyl		RVD2008-03
Métalaxyl-M		RVD2008-03
Métaldéhyde		PRVD2008-15
Méthamidophos		REV2007-11
Metsulfuron-méthyle		PRVD2008-08
Naphténate de cuivre	x	
Napropamide		RVD2008-09
Naptalame sous forme d'acide ou de sel de sodium		RVD2008-02
Nicosulfuron		RVD2008-24
n-octylbicycloheptènedicarboximide		
o-phénylphénol		RVD2008-13
Oxamyl		RVD2008-05
Oxycarboxine	x	
Oxychlorure de cuivre	x	
Oxyde cuivreux	x	
Oxyde de cuivre (pas de l'ACC)	x	
Oxyde de fenbutatine		RVD2007-06
Pendiméthaline		RVD2008-23
Phénylphénol-potassium		RVD2008-13
Phénylphénol-sodium		RVD2008-13
Phosalone		REV2008-02
Phosphure d'aluminium		REV2007-06
Phosphure de zinc		RVD2007-01
Piclorame sous forme d'acide		PRVD2007-04
Piclorame sous forme de sel d'amine		PRVD2007-04
Piclorame sous forme de sel de potassium		PRVD2007-04
Poudre de cuivre métallique	x	
Prométryne		RVD2007-02
Propylène glycol		PRVD2008-17

Matière active	Publication en cours	Document correspondant
Propyzamide		PRVD2008-20
Pyrazone		RVD2008-15
Quintozène	x	
Rimsulfuron		PRVD2008-06
Séthoxydime		RVD2008-10
S-méthoprène		RVD2007-04
Streptomycine sous forme de sulfate		PRVD2008-16
Sulfate de cuivre	x	
Thifensulfuron-méthyle		PRVD2008-03
Thiophanate-méthyle		REV2007-12
Triallate		RVD2008-04
Trichlorfon		PRVD2008-14
Trifluraline		PRVD2008-22
Vinclozoline		REV2008-02

Tableau 2 Autres matières actives réévaluées

Matière active	Publication en cours	Document correspondant
1,3-dichloropropène		REV2008-07
Agents de préservation du bois de qualité industrielle : créosote, pentachlorophénol et arséniate de cuivre chromaté (ACC)		REV2008-08
Azinphos-méthyle		REV2007-08
Bacillus thuringiensis		RVD2008-18
Bentazone		RVD2008-07
Benzoate d'oxyne		REV2008-02
Bromoxynil		RVD2008-21
Chlorprophame		RVD2008-01
Dinocap		REV2008-02
Dichlorvos		REV2008-04
Phorate sur les pommes de terre		REV2008-05
Phosmet		REV2007-14
Roténone		REV2008-01
Terbufos sur les betteraves à sucre		REV2008-06
Zinèbe		REV2008-02